



Livret d'accueil

Formations Gingko 21 2026

*Des formations inter ou intra-entreprises
dans nos locaux en région parisienne, chez vous
ou en visioconférence.*

Cultivons ensemble l'économie de demain !

Une pédagogie interactive

Gingko 21 a développé une longue expérience dans le domaine de la formation et de la sensibilisation. Nous proposons des modules de formation efficaces et fortement interactifs.

Notre démarche pédagogique s'appuie sur les bases de l'apprentissage par les adultes¹ [Knowles, Bloom, Gardner]. Notre ambition est d'allier la structuration des connaissances et leur ancrage par la pratique de manière la plus ludique et la plus participative possible. Nos méthodes pédagogiques privilégient la mise en activité, le dialogue, et le confort de l'apprenant.

Nos formations font systématiquement l'objet d'une évaluation de fin de formation sous la forme d'un QCM et/ou de questions ouvertes.

Une offre flexible

Demandez-nous un cocktail de différents modules pour une formation intra, efficace et adaptée à votre secteur !

Nous proposons également du coaching (en éco-innovation et en ACV) et des formations actions pour accompagner vos projets.

En fonction du contexte sanitaire, nous sommes à même de proposer toutes nos formations à distance en visioconférence.

Des contenus adaptés

Nous adaptons le contenu de nos modules de formation aux attentes du public. Les exemples sont mis à jour en continu afin de vous faire bénéficier des dernières actualités du sujet. En outre, le choix des exemples est orienté différemment selon les secteurs représentés par les stagiaires – B2B vs B2C, secteurs spécifiques alimentaire, bâtiment, cosmétique, etc.

La personnalisation du contenu des formations est une véritable compétence reconnue par nos clients qui confirment l'intégration réussie des problématiques propres à leur secteur.

Des formations de qualité

Notre organisme de formation est certifié QUALIOPi,
N° de déclaration d'activité : 11788098978



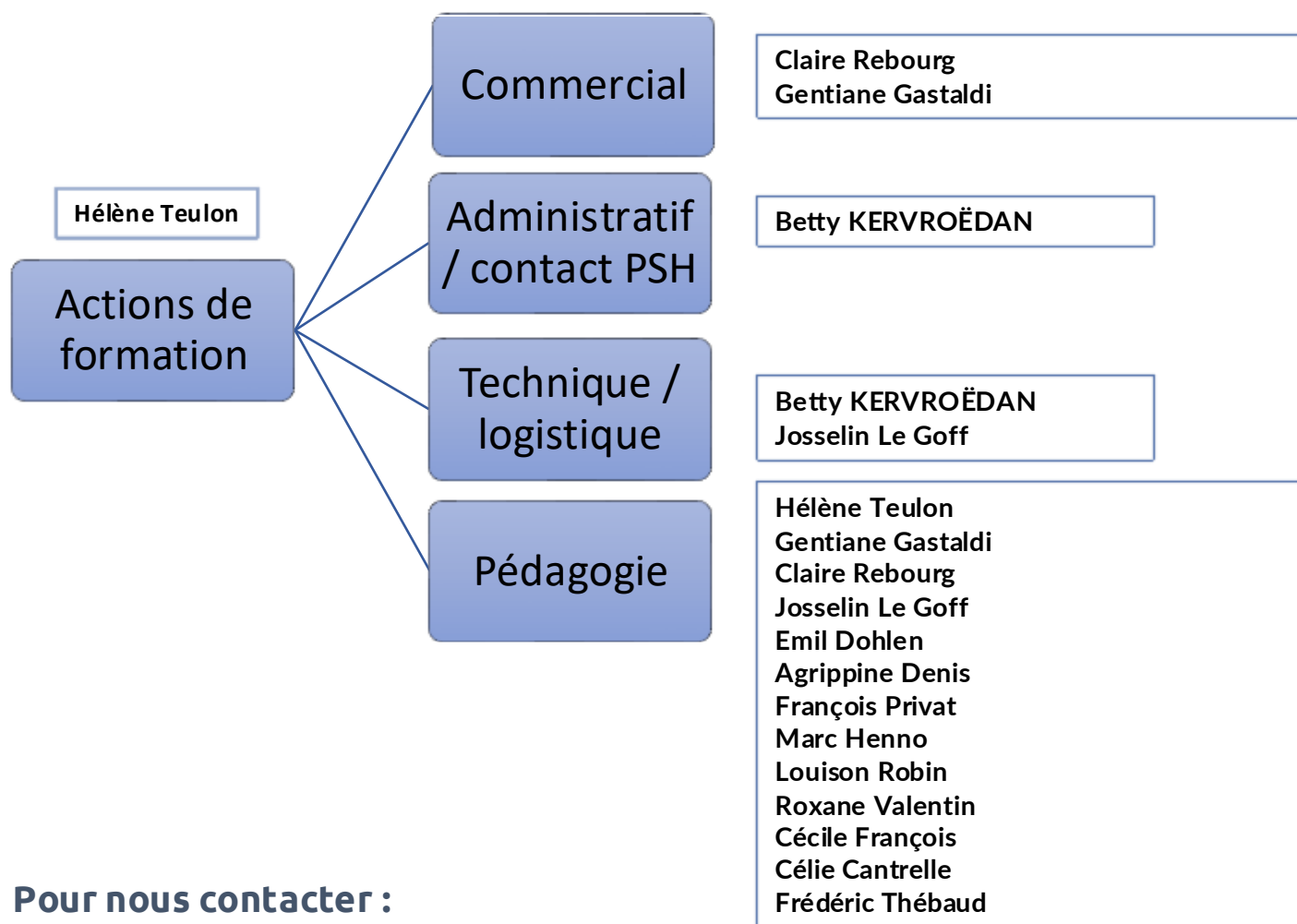
¹ Knowles, M. (1975). *Self directed learning: a guide for learners and teachers*. New York : Associated Press
Bloom, B. (1969). *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, Presses Universitaires du Québec
Gardner, H. (1983). *Frames of mind: the theory of multiple intelligences*. Basic Books

Les formations Gingko 21 en quelques chiffres

En 2025, les formations animées par Gingko 21 ont obtenu une note moyenne de satisfaction de 8,8/10, d'après les retours recueillis auprès des participant·es.

Indicateur de performance Formations Gingko 21 pour la période 2025	
Nombre de stagiaires totaux	189
Note moyenne (/10)	8,8
Nombre de retours - enquête satisfaction	117
Taux de retour sur enquête satisfaction	62%

Organigramme des activités de formation - Gingko21



Pour nous contacter :

Demandes de devis, questions relatives à la pédagogie :

Claire Rebourg - 07 49 14 97 09 – claire.rebourg@gingko21.com

Gentiane Gastaldi - 07 84 85 42 27 - gentiane.gastaldi@gingko21.com

Questions administratives, aides financières, logistique :

Betty KERVROËDAN - 09 81 46 42 15 – betty.kervroedan@gingko21.com

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

Betty KERVROËDAN - 09 81 46 42 15 - betty.kervroedan@gingko21.com

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Si vous êtes concerné, nous pouvons réaliser une étude préalable à la formation pour adapter les modalités d'accueil, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de votre situation et de vos besoins. Merci de nous contacter a minima un mois avant le début de la formation.

En fonction des besoins, nous nous rapprocherons des partenaires spécialisés via la Ressource Handicap Formation de l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fond pour l'Insertion des Personnes Handicapées).



Pour toute question relative au handicap, vous pouvez vous mettre en lien avec Betty Kervroedan au 09 81 46 42 15 – betty.kervroedan@gingko21.com

¹ Knowles, M. (1975). *Self directed learning: a guide for learners and teachers*. New York : Associated Press
Bloom, B. (1969). *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, Presses Universitaires du Québec
Gardner, H. (1983). *Frames of mind: the theory of multiple intelligences*. Basic Books

Vous êtes inscrit.e à une de nos formations et nous vous en remercions. Nous espérons sincèrement que celle-ci répondra à vos attentes.

Vous trouverez ci-dessous les précisions nécessaires au bon déroulement de votre formation.

Convocation et contenu de votre formation

Lors de votre inscription, vous avez rempli notre questionnaire « Attentes et besoins » ; ce questionnaire nous permet d'adapter notre formation à vos attentes.

Quelques jours avant le début de votre formation, vous allez recevoir votre convocation par email. Celle-ci détaillera les modalités pédagogiques, les horaires, les précisions concernant les pauses et repas. Le plan d'accès sera joint à cette convocation, pour les formations en présentiel ; les liens de connexion à la plateforme de visioconférence seront communiqués dans la convocation pour les formations en distanciel.

Evaluation des connaissances

Chaque formation se clôture par une évaluation des acquis. Elle est réalisée sous la forme d'un questionnaire (QCM ou questions ouvertes).

La correction de l'évaluation a lieu collectivement avec le formateur. Si le temps le permet, celui-ci peut revenir sur une information, s'il estime qu'un point particulier mérite d'être reprécisé ou reformulé.

Présence et assiduité

Vous devez être présent.e aux horaires de la formation indiqués sur votre convocation de formation.

En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir votre formateur ou l'organisme de formation dans les meilleurs délais.

Le contrôle de l'assiduité des stagiaires est assuré par la signature chaque demi-journée de la feuille d'émargement qui est à destination du financeur de votre formation.

La signature de la feuille d'émargement conditionne également la réception de votre attestation de fin de formation.

Votre satisfaction

En fin de formation un questionnaire de satisfaction vous est proposé ; il vous permettra de nous communiquer votre avis sur l'organisation de la session, les conditions d'accueil, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques de votre formateur.

Les appréciations que vous avez formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du formateur. Gingko 21 dispose d'un processus qualité qui prend en considération les éventuels dysfonctionnements rencontrés par les participants afin d'améliorer ses processus.

INFORMATIONS GENERALES

Article 1 :

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail.

Article 2 : Personne assujetti

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires des formations Gingko 21 données en présentiel ou à distance, et ce pour la durée de la formation suivie. L'inscription à une formation Gingko 21 vaut acceptation des termes du présent règlement.

Article 3 – Horaires de formation – absences et retards

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés par Gingko 21 ; ceux-ci sont communiqués avant la formation, dans la convocation.

Les stagiaires sont tenus de suivre toutes les séquences programmées par Gingko 21. Des feuilles de présence sont émargées par les stagiaires, par demi-journées, et contresignées par l'intervenant.

Sauf circonstances exceptionnelles, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage. Toute absence prévisible du stagiaire doit être annoncée au préalable. En cas de maladie, le stagiaire doit prévenir l'établissement dès la première demi-journée d'absence. L'organisme de formation informe immédiatement le financeur (employeur, administration...) de cet événement.

Article 4 : Formalisme attaché au suivi de la formation

A l'issue de l'action de formation, le stagiaire se voit remettre une attestation de fin de formation.

Toute attestation remise au stagiaire à l'issue de la formation est strictement personnelle et individuelle.

FORMATIONS EN PRESENTIEL

Article 5 : Accès aux formations

Les modalités d'accès au lieu de formation sont communiquées dans la convocation envoyée individuellement à chaque stagiaire, avant le début de la formation.

Article 6 – Hygiène et de sécurité

Chaque stagiaire doit ainsi veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières en matière d'hygiène et de sécurité.

S'il constate un dysfonctionnement du système de sécurité, il en avertit immédiatement la Direction de Gingko 21.

Article 7 – Consignes d'incendie

Conformément aux articles R. 4227-28 et suivants du Code du travail, les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de formation. Le stagiaire doit en prendre connaissance.

En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité de l'organisme de formation ou des services de secours.

Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter un représentant de l'organisme de formation.

Article 8 – Boissons alcoolisées et drogues

L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite. Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue dans l'organisme de formation.

Les stagiaires auront accès lors des pauses à des boissons non alcoolisées (thé, café, jus, eau etc.)

Article 9 – Interdiction de fumer

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006, il est formellement interdit de fumer dans tous les lieux fermés et couverts qui accueillent du public ou qui constituent des lieux de travail. Cette interdiction s'applique notamment aux salles de cours où se déroulent les formations comme dans tous les locaux.

FORMATIONS EN DISTANCIEL

Article 10 : Accès aux formations en distanciel

L'accès aux formations se fait via la plateforme Teams ou via toute autre application de visioconférence avec les identifiants remis au stagiaire avant le début de la formation, dans une convocation adressée par email. Ces identifiants sont personnels et ne peuvent être cédés, ni prêtés.

Article 11 : Propriété des formations

Chaque enseignement présenté, que ce soit sous forme de vidéos, de support de cours, ou d'atelier pratique, est la propriété de l'organisme de formation.

Le stagiaire s'engage sur l'honneur à ne pas les exploiter d'une façon qui pourrait nuire ou causer préjudice ou concurrence à l'organisme de formation.

RECLAMATIONS

Article 12 : Réclamation et médiation

Gingko 21 et ses formateurs ont pour objectif de vous fournir des actions de formation de qualité. Si malgré nos efforts, il s'avérait que votre formation ne vous ait pas satisfait, nous vous proposons de nous envoyer vos réclamations par écrit :

- Par mail à monique.day@gingko21.com
- Ou courrier à l'adresse : Gingko 21 - 8 rue du conseil de l'Europe, 91300 MASSY.

Une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais.



Cultivons ensemble l'économie de demain !



91300 Massy Palaiseau
09 81 46 42 15



contact@gingko21.com
www.gingko21.com

Gingko 21 est enregistré comme organisme de formation, sous le numéro 11 78 80989 78 auprès du préfet de région d'Ile de France.

Gingko 21 est certifié Qualiopi, en tant qu'organisme de formations : nos formations peuvent être prises en charge par les organismes de financement de la formation professionnelle.

